FICHE SYNDICALE **HORS CLASSE DES AGREGES 2009**	**URSEN CGT LILLE**	**ENREGISTREMENT** Numéro : DATE : PAGE :

SITUATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE

NOM : .....PRENOM : ..... date de naissance :……../……../……..

LYCEE/LP/COLLEGE/SES/EREA : ....

CODE POSTAL : .....LOCALITE : ....

ADRESSE PERSONNELLE ....

CODE POSTAL : .....LOCALITE :..... .....

TELEPHONE PERSONNEL :.....e-mail : ....

SPECIALITE : ....Code discipline .....

	Calculez votre barème	Réservé à l'URSEN
① Notation au 31 août 2008 (sur 100 points) → note pédagogique : ……..…… obtenue le :…….. → note administrative : …… → **note globale (sur 100points)** : …….. **…….……> **	.....	.....
② Parcours de carrière (sur 100 points) → **Poste en éducation prioritaire : pour 5 ans dans le même établissement : 10 pts……>**	.....	.....
→ **échelon et ancienneté détenus au 31/12/08 :** → Les échelons doivent avoir été obtenus **au grand choix ou au choix**. → Les personnels ayant eu le 11ème échelon à l'ancienneté, s'ils ont eu le 10ème échelon au grand choix ou au choix, bénéficient de la même bonification que ceux du 11ème échelon au choix ou grand choix . → Une année incomplète compte pour une année pleine. → Echelon détenu au 31/12/08 :…… date de promotion :……. → Grand choix Choix Ancienneté → Pour ceux qui ont eu le 11ème échelon à l'ancienneté **:** → 10ème échelon au : Grand choix Choix Ancienneté	.....	.....
③ Parcours professionnel (sur 100 points) → Le Chef d 'établissement et l'Inspecteur émettent un avis adverbial: Très favorable, Favorable, Sans opposition, Défavorable. → A partir de ces avis , le Recteur arrête son appréciation définitive. → Avec un avis défavorable, la candidature n'est pas retenue pour la hors classe	.....	.....
Poste en éducation prioritaire depuis au moins 3 ans avec un avis Très favorable ou favorable du Chef d'Etablissement: 10 pts ……..……>	.....	.....
TOTAL	**TOTAL**	
CLASSEMENT ACADEMIQUE :	.....	.....

Echelon à l'ancienneté	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème + 1 ans	11ème + 2 ans	11ème + 3 ans	11ème + 4 ans et plus
0	10	20	40	60	80	80	80	90

	Chef établissement	Inspecteur (IA IPR)	Recteur	
Très favorable			Exceptionnel	90
Favorable			Remarquable	60
Sans opposition			Très honorable	30
Défavorable			Honorable	10
			Insuffisant	0

FICHE SYNDICALE A RETOURNER A : URSEN-CGT rue Geoffroy St Hilaire 59042 LILLE CEDEX
Joindre obligatoirement 1 enveloppe autocollante timbrée à 0,55 € libellée à votre adresse